

DE RETOUR À LA MAISON APRÈS UNE JOURNÉE DE NAVIGATION ? NETTOYEZ VOTRE EMBARCATION !

La rivière du Lièvre et en particulier la rivière des Outaouais et ses baies abritent actuellement plusieurs **espèces exotiques envahissantes (EEE)**, lesquelles représentent une menace pour l'environnement, l'économie et la société.



Contrôle de la châtaigne d'eau dans la baie de Lochaber (rivière des Outaouais)

QUELQUES IMPACTS DES EEE

- Dégradation des écosystèmes et déclin de la biodiversité
- Diminution de la qualité de l'eau
- Nuisance à la navigation, la pêche et la baignade
- Diminution de la valeur des propriétés riveraines
- Coûts importants associés à leur contrôle



Herbier de myriophylle à épis

PRÉVENIR LA PROPAGATION DES EEE

Nettoyez vos embarcations motorisées et non motorisées (canot, kayak, planche à pagaie, etc.), votre remorque et vos équipements nautiques à domicile, ou utilisez une station de nettoyage entre la visite de deux plans d'eau.

**VOUS AVEZ OBSERVÉ UNE EEE ? AVISEZ LE COBALI OU
SIGNALEZ-LA AU MELCCFP VIA L'OUTIL SENTINELLE !**

Consultez la page **Lutter contre les espèces exotiques envahissantes** sur le site Web **Québec.ca** pour obtenir plus de renseignements.



@[arthagrafikastd, jump-resource, cratived, pictranoosa, marius-sereikas-images, vectortradition, zeroicon, saepul-nahwan] via Canva.com

NETTOYAGE À DOMICILE EN 4 ÉTAPES FACILES

1 Inspectez tout ce qui a été en contact avec l'eau. Retirez et jetez tous les organismes, amas de plantes et boues visibles.



2 Videz toute l'eau des équipements et de l'embarcation (cale, moteur, viviers, ballast, etc.).



3 Nettoyez à l'aide d'un jet à pression ou d'une brosse avec une solution de vinaigre blanc ou de chlore. Si vous ne prévoyez pas visiter un autre plan d'eau immédiatement, laissez sécher à l'air libre pendant au moins 5 jours consécutifs de temps sec.



4 Répétez les étapes après la visite de chaque nouveau plan d'eau.



QUELQUES ESPÈCES À SURVEILLER



Châtaigne d'eau



Myriophyllum à épis



Hydrocharide grenouillette



Cladocère épineux



Vivipare géorgienne



Vivipare chinoise



Moule zébrée



Crevisse à taches rouges

Informez-vous ! Le nettoyage est obligatoire dans plusieurs municipalités. Utilisez les stations de nettoyage prévues à cet effet.

Consultez notre carte interactive au **www.cobali.org** pour trouver les stations à proximité.

Balayez le code QR pour visionner nos capsules vidéo afin d'apprendre à reconnaître les principales EEE et découvrir comment nettoyer votre embarcation à domicile !

